

# ÉTALONNAGE ANNUEL - PROCÉDURE

Les sessions d'étalonnages sont prévues vers le 15 de chaque mois (sauf pour le mois d'AOUT pour lequel il n'y a pas de session).

**Il est recommandé de nous contacter 2 mois avant la date de la session d'étalonnage choisie pour que nous puissions réserver, obtenir votre commande et organiser l'acheminement du ProLaser dans les temps...**

Si vous souhaitez faire étalonner votre ProLaser lors de la prochaine session nous devons récupérer au plus tard votre appareil dans les 10 derniers jours du mois qui précède la session choisie.

**Il est nécessaire de recevoir le ProLaser en toute fin de mois précédent la session d'étalonnage (qui a lieu vers le 15 de chaque mois). Ceci afin d'être sûr de pouvoir faire les vérifications et préparations avant l'examen lors de la session d'étalonnage.**

## **RÉCUPÉRATION DE VOTRE PROLASER :**

### **Dépôt par vos soins en Bureau de Poste avec un étiquette e-Chronopost :**

Une procédure à suivre vous sera envoyée par email pour déposer le carton contenant la valise ProLaser dans le Bureau de Poste officiel le plus proche de chez vous. Une étiquette Chronopost, l'adresse du bureau de poste, ses horaires et une date de dépôt « au plus tôt » et « au plus tard » (plage d'une semaine) pour le dépôt vous seront communiqués. Vous pouvez déposer à partir d'une certaine date dans n'importe quel Bureau de Poste officiel. L'enlèvement par transporteur ne se fait plus.

Le ProLaser est ensuite testé après étalonnage et vous est retourné par TNT aux alentours du 20 du mois.

### **Pour gagner du temps, merci donc de nous rappeler :**

- la session désirée ? (nous communiquer le MOIS de la session)
- s'il s'agit d'un ProLaser 3 ou 4 ?
- le numéro de série ? (4 ou 5 chiffres sur l'appareil)
- l'adresse de retour avec complète...avec un contact sur place (Prénom + NOM + numéro de mobile).

Votre ProLaser devra être dans sa valise d'origine antichocs avec tous les accessoires / piles ou batteries / chargeur / prise allume-cigare... et avec son carnet métrologique, le tout emballé dans un carton bien protégé / carton d'origine.

La mallette devra contenir une feuille avec les références suivantes : numéro de commande chez nous, numéro de série du ProLaser, session désirée (mois), contact et adresse pour le retour (nous vous communiquerons tout cela pour impression).

Votre appareil vous sera retourné une semaine après son étalonnage / ses tests de sortie.

Durée d'indisponibilité : 3 semaines entre l'enlèvement et la relivraison (tests avant examen, examen indépendant, tests de sortie, renvoi).

**Vous pouvez nous contacter par email sur [ventes@virtuavia.com](mailto:ventes@virtuavia.com) ou par téléphone au 04 76 63 11 94 ou au 04 58 00 15 74.**

Cordialement,

**Gildas JALABERT**

**Directeur des Ventes**

[www.ProLaser4.com](http://www.ProLaser4.com)

**VIRTUAVIA SARL**

[ventes@virtuavia.com](mailto:ventes@virtuavia.com)

téléphone : 04 76 63 11 94 et 04 58 00 15 74



## PROPOSITION POUR L'ÉTALONNAGE ANNUEL DE VOTRE PROLASER

VIRTUAVIA SARL

2 RUE MARCEL BENOIT  
38000 GRENOBLE  
FRANCE

SIRET: 428 797 450 00023  
RCS: 90 428 797 450 RCS GRENOBLE  
NUMERO DE TVA: FR 90 428 797 450  
NOMENCLATURE COMBINEE: 8526 10 00

Téléphone: 04 76 63 11 94  
Fax: 09 55 70 03 53  
eMail: [ventes@virtuavia.com](mailto:ventes@virtuavia.com)  
Sites Web: [www.ProLaser4.com](http://www.ProLaser4.com)  
[www.RadarPreventif.com](http://www.RadarPreventif.com)  
[www.GyrophareLED.fr](http://www.GyrophareLED.fr)  
[www.VirtuaVia.com](http://www.VirtuaVia.com)

DEVIS TYPE

DATE 05/01/2022	PAGE 1
--------------------	-----------

Prénom NOM: M. / Mme.  
Fonction: Responsable Police Municipale  
Responsable Sécurité Routière

Collectivité: VOTRE MAIRIE  
(ou Société) SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Adresse:

Code Postal:  
Ville:  
Pays: FRANCE  
Mobile:  
Téléphone:  
Fax:  
Site Web: [www.](http://www.)  
SIRET:  
eMail(s): @

MODE DE RÈGLEMENT

**PAR VIREMENT BANCAIRE / ADMINISTRATIF 30  
JOURS APRES RECEPTION DU MATERIEL &  
FACTURE**

ÉCHÉANCE

**30 JOURS**

ACHETEUR

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	P. U. HT	MONTANT HT
DEP	Dépôt par vos soins en Bureau de Poste	1	80,00 €	80,00 €
CERTIF	Certification, Vérification et Étalonnage annuel pour Cinémomètre Laser PROLASER 3 ou 4 <i>Obligatoire tous les ans pour le contrôle-sanction</i>	1	620,00 €	620,00 €
REXP	Frais de ré-expédition du ProLaser 3 ou 4	1	inclus	inclus

M. JALABERT (Directeur des Ventes) :

Nous renvoyer le devis signé, daté et tamponné avec la mention "bon pour accord" ou nous envoyer un bon de commande officiel par email sur [ventes@virtuavia.com](mailto:ventes@virtuavia.com) pour passer commande.

**Virtua Via**  
Sarl au Capital de 50 000 €  
2, rue Marcel-Benoît  
38000 GRENOBLE  
Tél. 04 76 63 11 94  
428 797 450 rcs grenoble  
[sales@virtuavia.com](mailto:sales@virtuavia.com)

<b>TOTAL HT:</b>	<b>700,00 €</b>
<b>TVA 20 %:</b>	<b>140,00 €</b>
<b>TOTAL TTC:</b>	<b>840,00 €</b>

COORDONNÉES BANCAIRES / RIB :  
SWIFT = CCFRFRPP  
IBAN = FR76 3005 6002 8002 0209 148  
CODE BANQUE = 30056  
CODE GUICHET = 00280  
NUMÉRO DE COMPTE = 02802202091  
CLEF RIB = 48

VIRTUAVIA SARL  
SIRET : 42879745000023  
SIREN : 428797450  
NUMÉRO DE TVA : FR90428797450  
RCS GRENOBLE : 428797450  
CODE APE / NAF = 6201Z